

Appel à projets 2022 « Éducation à l'environnement, au développement durable et à la santé-environnement »

Santé-Environnement

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes lance, auprès des associations, un appel à projets pour accompagner un public adulte aux changements de comportement face aux défis du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité et à l'appropriation de la démarche intégrée « Une seule santé ».

La DREAL ARA entretient un partenariat solide avec les acteurs de la société civile que sont les associations. Par leurs actions quotidiennes, celles-ci soutiennent les politiques publiques du ministère, accompagnent et enrichissent l'action publique, notamment en matière de sensibilisation des citoyens au développement durable et à la transition écologique.

La DREAL souhaite conforter son soutien à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) avec son appel à projets 2022 qui vise à promouvoir des **actions innovantes** dans le champ de la lutte contre les changements climatiques, de la préservation de la biodiversité, et plus globalement, de la santé-environnement, qui **répondent aux objectifs suivants** :

- porter vers le grand public la connaissance des enjeux environnementaux et de santé-environnement, ainsi que des réponses qu'apporte le développement durable notamment en vulgarisant l'information scientifique ;
- expliquer et faire adhérer les citoyens aux objectifs de la transition écologique à partir de projets concrets et mobilisateurs visant à les rendre acteurs et à accompagner leurs changements de comportement ;
- encourager des actions facilement adaptables sur d'autres territoires ;
- promouvoir des actions qui s'inscrivent en cohérence avec les projets territoriaux.

L'appel à projets comporte **deux orientations prioritaires** :

1. la **préservation des ressources naturelles** que sont l'eau, l'air et le sol ;
2. l'**interaction** entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes ou de l'environnement.

L'appel à projets s'inscrit en complémentarité avec les trois orientations stratégiques « **Adultes** », « **Territoires** », « **Climat - Biodiversité** » [1] de l'[espace régional de concertation \(ERC\)](#) Auvergne-Rhône-Alpes pour l'EEDD.

Chaque projet retenu bénéficiera d'une subvention

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Type d'évènement
Appel à projets

Date
du mercredi 25 mai
2022 au lundi 4 juillet
2022

Publics :
Professionnels

Lien externe
<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/appe-a-projets-...>

Personne contact

sedd.cidde.dreal-ra@developpement-durable.gouv.fr

Organisateur

- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

comprise dans la fourchette allant de 1 000 € à 5 000 €.

Un seul projet pourrait bénéficier, à titre exceptionnel, d'un montant de subvention supérieur (de l'ordre de 10 000 €) s'il démontre une ambition élevée, un caractère innovant marqué, une cohérence affirmée avec un ou des projets territoriaux et un périmètre de mise en œuvre significatif à l'échelle régionale.



*Les candidats sont invités à déposer leur projet **jusqu'au 4 juillet 2022 (inclus)** sur la plateforme « **demarches.simplifiees.fr** ».*